

CEREALES :

les levées sont en cours.

Limaces : le retour des pluies cette semaine est propice aux limaces.

Pucerons et Cicadelles : présents en parcelles : posez des pièges et observez vos parcelles !

COLZA:

Larves d'altises : premières observations sur des colzas développés.

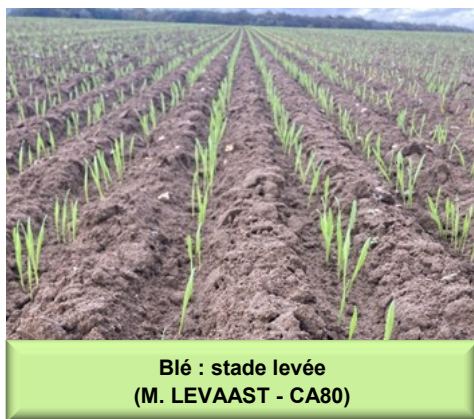
Pucerons verts : diminution du risque avec l'avancée des stades et la météo non favorable.

CEREALES

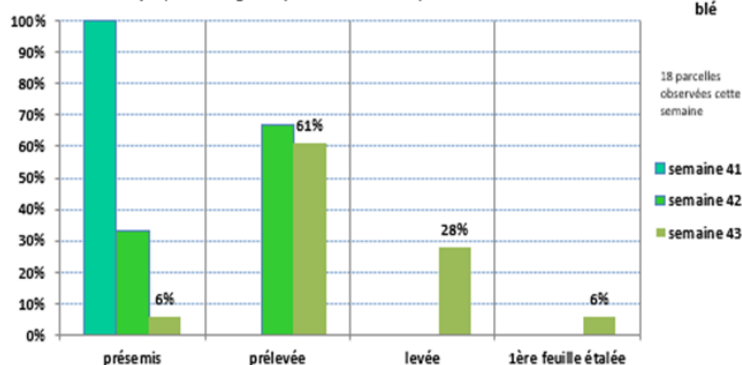
Blé et Orge d'hiver :

Blé et Orge d'hiver : cette semaine, 18 parcelles de blé et 11 parcelles d'orge d'hiver sont enregistrées sous vigicultures soit au total 29 parcelles.

En blé, 1 seule parcelle est au stade « 1ère feuille étalée » elle correspond à un semis du 02/10 (Chevignon). 5 autres parcelles sont au stade « levée » pour des semis réalisés entre le 07 et le 11/10.



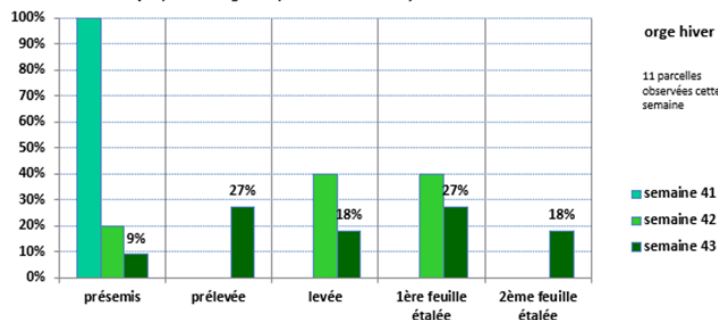
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



En ce qui concerne les orges d'hiver, 3 parcelles sont au stade « 1 feuille étalée » et 2 parcelles sont au stade « 2 feuilles » ; elles correspondent à des semis réalisés fin septembre – début octobre.



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS

LIMACES : Le retour des pluies est favorable à leur activité – soyez vigilants notamment pour les parcelles argileuses et ou les parcelles semées en non-labour : **aller observer vos parcelles** !



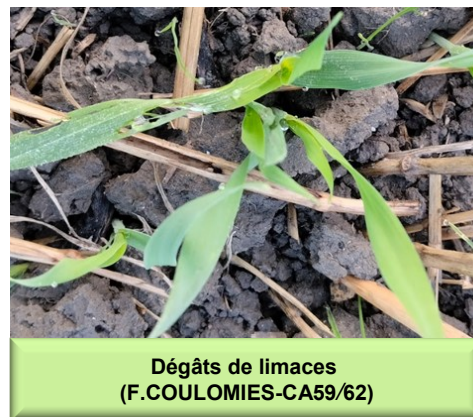
Cette semaine, sur 15 parcelles observées (10 de blé et 5 d'orge d'hiver), seule une parcelle signale 2% de dégâts dans le Nord Pas de Calais en limon (parcelle en non-labour).

Sur 4 parcelles (2 en blé et 2 en orge), **avec présence de pièges**, aucune ne signale la présence de limaces actuellement.

Pour rappel, les situations les plus exposées sont : les sols argileux et motteux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

Il est recommandé de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréales).

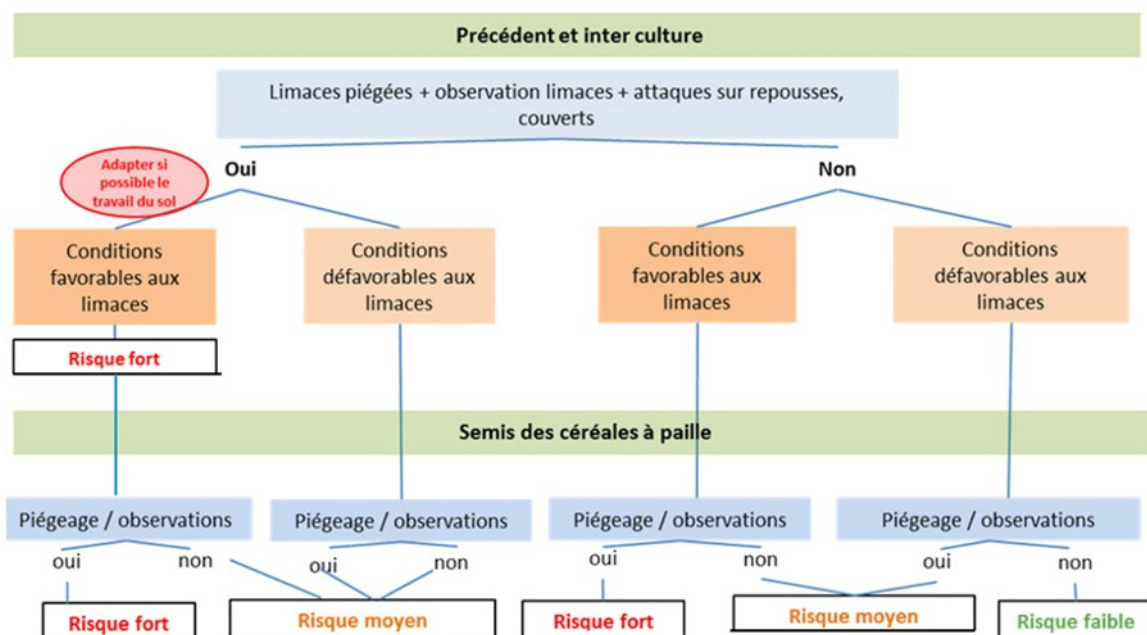
Rappel du protocole : cf BSV précédent.



Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM)

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



PUCERONS et CICADELLES : Posez des pièges et observez vos parcelles !



Puceron *Rhopalosiphum padi*

Les vols ont débuté la semaine dernière. En effet, même si la météo perturbe les vols cette semaine (pluie et vent), la présence de pucerons « ailés » et « aptères » est souvent signalée sur les parcelles de céréales « levée ».

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

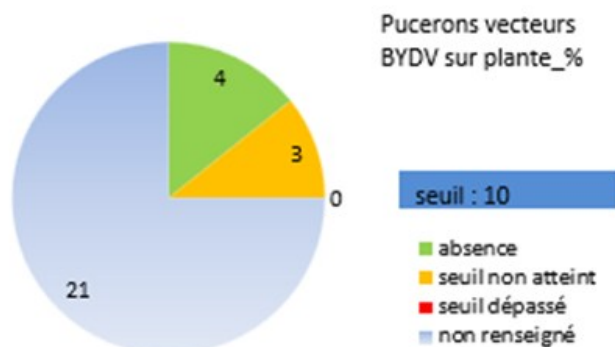
Cette semaine, aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque.

Toutefois au sein du réseau, on signale 4 parcelles avec présence de pucerons sur plaques engluées :

- ☞ En blé : 3 parcelles avec 5 et 4 pucerons piégés.
- ☞ En orge : 1 seule parcelle avec 1 puceron piégé.

Au sein du réseau sur 7 parcelles observées : 3 parcelles signalent la présence de pucerons en parcelle, sans atteindre le seuil :

- ☞ Fascination semis du 28/09 dans le Nord Pas de calais avec 5% de pieds porteurs au stade « 2eme feuille étalée ».
- ☞ Lg Zorica semis du 07/10 dans la Somme avec 5% des pieds porteurs au stade « 1 feuille ».
- ☞ Chevignon semis du 02/10 dans l'Aisne avec 7% des pieds porteurs au stade « 1 feuille ».



Cicadelles *Psammotettix alienus*

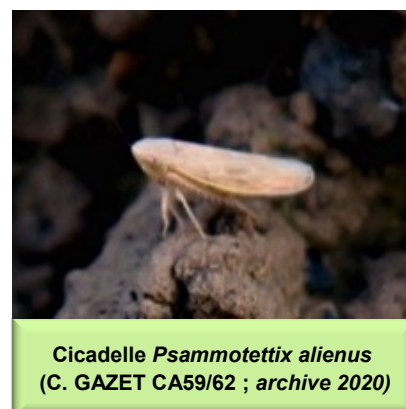
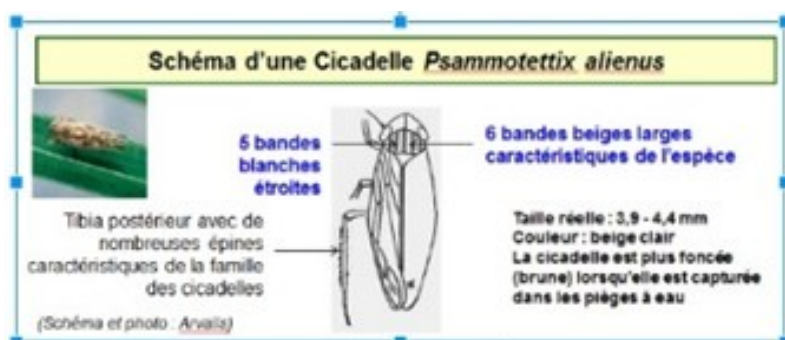
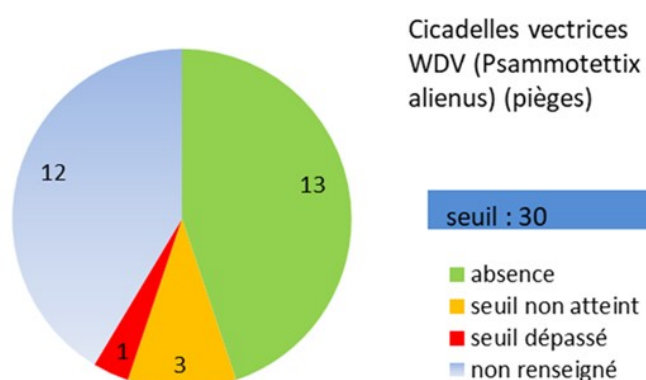
Seuils indicatifs de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.



Au sein du réseau cette semaine, on constate 12 parcelles avec absence de captures (8 en blé et 4 en orge), 3 parcelles avec captures sans atteindre le seuil et enfin 1 seule parcelle atteint le seuil indicatif de risque : il s'agit d'une parcelle d'orge d'hiver : Démentiel située dans l'Oise avec 32 cicadelles piégées.

Les conditions météo (pluie et vent) de cette semaine, devraient limiter les vols de cicadelles.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



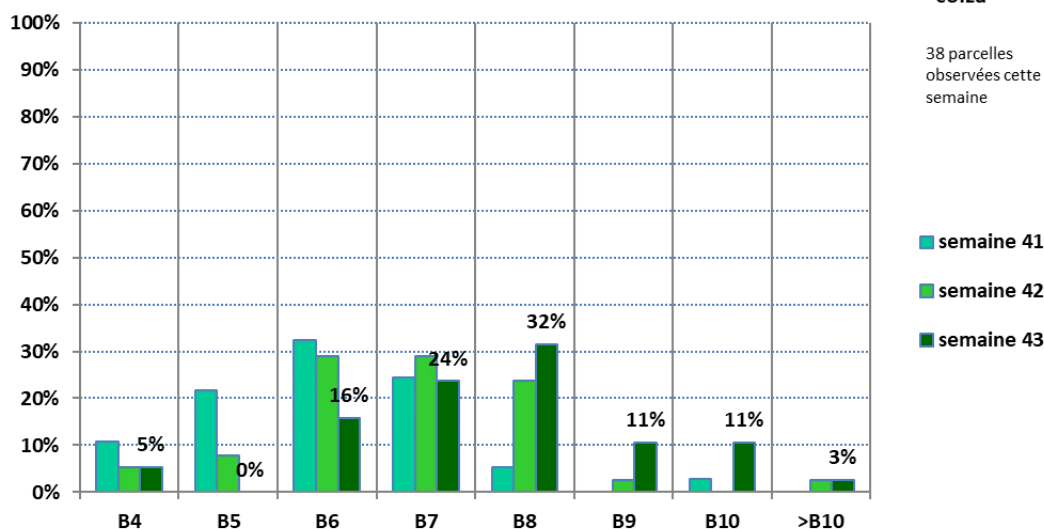
COLZA

Stades:

38 parcelles renseignées cette semaine. Les stades continuent leur progression et restent très étalés avec :

- ☞ 5 % encore au stade 4 feuilles ;
- ☞ 39 % au stade 6-7 feuilles ;
- ☞ 55 % au stade 8 feuilles ou plus.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



5 % des parcelles sont au stade sensible pour les limaces et les altises.

21% des parcelles sont au stade sensible pour les pucerons.

LARVES D'ALTISES : premières observations sur des colza développés.



La présence de larves d'altise dans les pétioles est notée dans 5 parcelles à raison de 2 à 25% des plantes touchées.

Une première méthode Berlèse est réalisée avec 1 larve par plante observée.

La présence des premières larves dans des plantes développées et en croissance n'est pas préjudiciable à la culture.

Evaluation du risque lié aux larves d'altises :

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la pression en insectes et de la dynamique de croissance du colza. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à réaliser les premiers Berlèse dès maintenant.

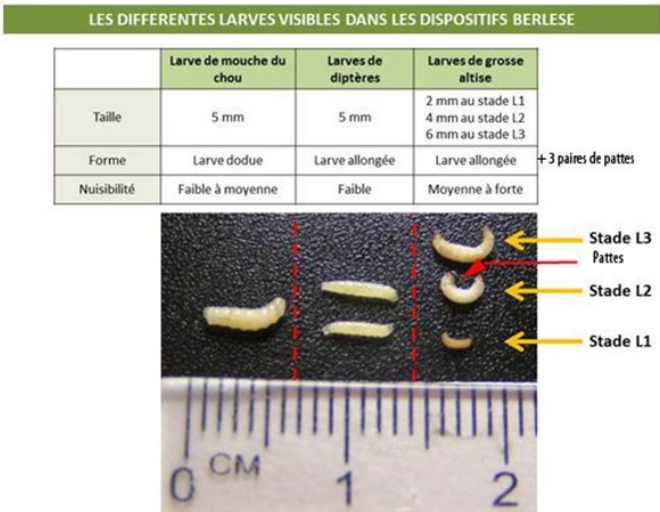
La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>



Larve d'altise dans un pétiole
(L.LEGRAND - CA60)

Les larves d'altises présentent une morphologie reconnaissable des autres larves, avec les deux extrémités foncées et la présence de 3 paires de fausses pattes sous le thorax, à ne pas confondre avec des larves de diptères (cf. photo ci-dessous) :

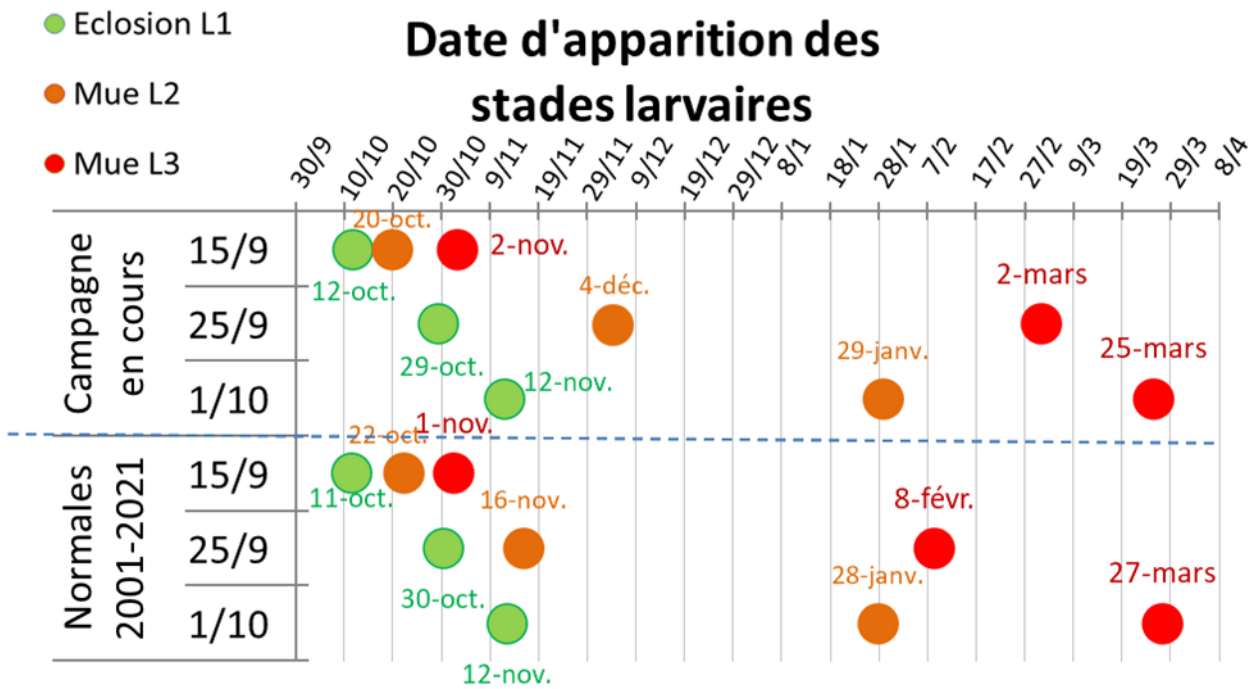


Comparaison des larves d'insectes visibles dans les colzas (archives Terres Inovia)

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80). Suite au début de vol du 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 12 octobre, et les premières L2 peuvent être observées depuis le 20 octobre.

Pour le pic de vol, observé autour du 25 septembre, les premières larves devraient être observées à partir du 29 octobre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.



PUCERONS VERTS : diminution du risque avec l'avancée des stades et la météo non favorable.



Des pucerons sont observés dans 13 parcelles du réseau avec 2 à 100 % de plantes porteuses. 3 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque mais sont au stade B6 donc en fin de risque.

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. **En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.**

Seuil indicatif de risque :

20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Autres ravageurs et maladies

Des **tenthredes de la rave adultes** ont été capturées dans 1 parcelle.

Des **altises adultes** sont encore observées dans 22 parcelles. La période de risque est dépassée pour toutes les parcelles du réseau.

Des **limaces** et leurs dégâts sont observés dans 1 parcelle, le risque est faible puisque la période de risque est dépassée.

Un **charançon du bourgeon terminal** est piégé dans une parcelle, ce ravageur a rarement montré de dégâts significatifs en région.

De la **cylindrosporiose** est observée dans une parcelle à hauteur de 1% des plantes avec symptômes.

Des macules de **phoma** sont observés dans 6 parcelles avec 1 à 50% de plantes avec des macules foliaires. La gestion de cette maladie passe exclusivement par la résistance variétale.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latre - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, G. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Fiandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Tomovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaport, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

